

Commencer le droit à 27 ans

Par **Steffie**, le **30/03/2019** à **15:37**

Bonjour,

Je me présente Steffie, j'ai 27 ans et maman d'un petit garçon de 3 ans.
De formation initiale médico sociale puis commerciale, j'ai, depuis 1 an, une forte attirance pour le monde du droit.

Je ne saurais l'expliquer mais je me sens prête à me lancer dans ce type de cursus et d'enfin faire quelque chose qui me plaît.

Seulement, étant maman, je me demande si c'est bien raisonnable à mon âge, de se lancer dans ces études là.

Je me suis un peu renseignée et dans mon cas, j'aborderai plutôt ce cursus à distance avec le CNED et le Cavej - Paris Sorbonne.

Y-a-t-il des personnes qui auraient des conseils ou un avis à partager ?

J'ai besoin de témoignages dans ma réflexion.

Merci pour vos réponses.

Par **decastellouis**, le **30/03/2019** à **15:46**

Bonjour Steffie,

Il n'est jamais trop tard pour apprendre. Mes félicitations pour ce choix de faire du droit.
Cependant sachez que les études de droit demandent beaucoup d'efforts et de travail surtout personnel pour arriver à cerner et surtout se retrouver dans les méandres et dédales juridiques.

Il vous faut faire un planning bien huilé afin de pouvoir faire vos études et concilier votre vie de maman.

Pour ma part, je crois que cela reste possible il suffit d'être armé de volonté, de courage et de mettre en place un programme à suivre.

Si vous avez des questions , toute la communauté sera disposée à vous aider.

Par **Steffie**, le **30/03/2019** à **15:55**

Merci beaucoup Decastellouis pour votre réponse.

Je suis une personne un tantinet maniaque et extrêmement organisée (en tant que maman, heureusement ^^).

Je suis du genre à tout planifier et j'ose espérer que ça sera un point positif pour faire du droit.

Effectivement, suivre ce cursus à distance reste quelque chose d'assez compliqué et je pense suivre mes cours dans une médiathèque afin de ne pas me laisser submerger par les distractions.

J'ai conscience que ce ne sera pas simple mais j'ai vraiment peur de regretter si je n'essaie pas, mon conjoint me soutient à 100% dans ce projet et je pense que c'est réellement indispensable.

Par **decastellouis**, le **30/03/2019** à **16:12**

Je vous en prie.

Les cours de droit en ligne ont leurs avantages et aussi des inconvénients. Je ne sais pas comment se dérouleront les cours (visio conférence ou non , ou encore une plateforme où sont mis les cours que vous devez télécharger personnellement).

Dans le second cas , vous devriez être méticuleuse et faire énormément d'effort pour comprendre et approfondir certaines notions par vous même car il n'existe pas de professeur pour répondre à vos interrogations de manière immédiate et spontané. Fort heureusement qu'il existe des forums comme JURISTUDIANT pour l'aide à la compréhension de certains sujets ou quelques notions.

Mes conseils quand vous débuterez les cours, ne vous cantonnez pas uniquement au cours que vous aurez en ligne, faites des recherches personnelles, lisez d'autres ouvrages en droit et posez vous des questions ce n'est que de cette manière qu'on s'améliore et qu'on apprend mieux.

Par ailleurs, quel est l'objectif recherché par ses études ?

Par **Steffie**, le **30/03/2019** à **16:22**

Oui heureusement que ce genre de forum existe car je pense que ça peut beaucoup jouer pour les personnes dans mon cas et même pour les étudiants en fac.

Pour ma part, je viens de commander le dernier exemplaire du lexique juridique ainsi qu'un manuel d'astuces pour réussir ses études de droit.

Je préfère me blinder avant de commencer et vous avez raison, les recherches personnelles sont indispensables pour y arriver.

Concernant l'objectif que je recherche en faisant ces études, je ne suis pas encore fixée.

J'avais dans un premier temps envie d'être Juriste sans savoir encore exactement dans quelle spécialisation me lancer, avocat me tente bien aussi mais je pense voir une fois lancée (sûrement en L2 ou L3) si cela sera possible ou pas.

Par **decastellouis**, le **30/03/2019** à **16:30**

Ah le fameux lexique des termes juridiques la première bible des étudiants en L1 toujours en tout cas c'est une très bonne acquisition. Concernant les ouvrages de méthodologie s'ils comportent des explications que je trouve générale rien ne remplace en tout cas la réalisation des exercices et la multiplication de ces dernières c'est à force qu'on arrive à s'affirmer en bon juriste.

En dernier lieu, pour arriver à disposer de l'étiquette de juriste, il faut avoir réussi le M2 le chemin est encore long mais je ne doute pas que vous ayez les épaules larges pour le supporter.

Assez de courage, soyez en sur, ça ne sera pas facile mais seule votre détermination vous permettra d'y arriver.

Par **Steffie**, le **30/03/2019** à **16:40**

Je vous remercie infiniment pour vos conseils et vos encouragements.

Vos messages me motivent réellement, je ferais tout pour réussir et montrer que même à 27 ans, on peut reprendre ses études et réaliser ses rêves.

Par **decastellouis**, le **30/03/2019** à **16:42**

Vouloir c'est pouvoir.

Revenez nous donner de vos nouvelles assez souvent et n'hésitez pas pour toutes vos questions sur le droit.

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/03/2019** à **08:03**

Bonjour

27 ans c'est encore jeune !

Dans ma promotion, il y avait une femme de 50 ans mère de deux enfants, elle est allé jusqu'au M2 qu'elle a validé.

Comme le dit Louis, si vous avez la volonté alors vous pouvez y arriver.

Je vous suggère de faire un tour sur cette section qui est un carnet de bord tenu par Marine une étudiante à distance. Elle donne plein de bons conseils

<http://www.juristudiant.com/forum/carnet-de-bord-d-une-etudiante-a-distance-f77.html>

N'hésitez pas à revenir sur le forum pour toutes questions

Par **Steffie**, le **31/03/2019** à **08:17**

Bonjour Isodore,

Merci pour votre retour.

Effectivement à 27 ans, je me sens terriblement jeune du coup !

La volonté et la motivation seront mes meilleurs alliés.

Merci aussi pour le lien vers l'étudiante à distance !

Cela va beaucoup m'aider.

Bon dimanche à vous

Par **Lorella**, le **31/03/2019** à **12:01**

Bonjour Steffie

Peu importe l'âge. 27 ans, c'est jeune. Ce qu'il faut : de la disponibilité, le sens de l'effort et de l'investissement, le goût d'apprendre.

Connaissez vous les mooc (cours en ligne gratuit ouvert à tous) ? Tout le monde peut s'inscrire.

Je vous conseille d'aller lire la rubrique mooc que j'ai mise en place ici

<http://www.juristudiant.com/forum/mooc-f78.html>

et vous conseille particulièrement celui-ci

<http://www.juristudiant.com/forum/mooc-le-droit-est-ce-pour-moi-t32481.html>

Ceci vous permettra de savoir si vous ne faites pas fausse route. Il est encore temps de s'inscrire.